

# **Les enfants du Canada dans un monde branché : le point de vue des parents**

## **RAPPORT FINAL**

**Préparé pour  
Industrie Canada,  
Santé Canada  
et  
Développement des ressources humaines Canada**

**Mars 2000**

**Préparé par  
le Réseau Éducation-Médias et  
basé sur une analyse de  
Environics Research Group**

|  |    |
|--|----|
| Résumé .....   | 3  |
| Introduction.....  | 6  |
| Méthodologie .....   | 7  |
| Utilisation d’Internet par les parents .....   | 8  |
| Aucun accès à Internet à la maison.....  | 11 |
| Influences principales .....   | 12 |
| Utilisation d’Internet par les enfants .....   | 13 |
| Principal avantage/Principale préoccupation à l’égard de l’utilisation d’Internet par les enfants..... | 14 |
| Points de vue concernant Internet .....  | 16 |
| Connaissance de l’utilisation d’Internet chez les enfants .....  | 17 |
| Opinions des parents concernant l’utilisation d’Internet par leurs enfants .....                       | 18 |
| Supervision des enfants .....  | 20 |
| Présentation de renseignements personnels.....   | 21 |
| Règles concernant l’utilisation d’Internet par les enfants.....  | 22 |
| Surveillance de l’utilisation d’Internet par les enfants .....   | 23 |
| Solutions pour les bibliothèques publiques .....   | 24 |
| Solutions pour les écoles .....  | 25 |
| Restriction du contenu offensant ou inapproprié auquel ont accès les enfants sur Internet.....         | 26 |
| Accès des enfants à Internet.....  | 28 |
| Responsabilité de la surveillance et de la supervision d’Internet .....                                | 29 |
| Réglementation de la publicité sur Internet .....  | 31 |
| Résumé .....   | 32 |

---

## RÉSUMÉ

### CONTEXTE

Le projet a été lancé et financé par Industrie Canada, de concert avec Santé Canada et Développement des ressources humaines Canada. L'enquête, qui s'est déroulée pendant les deux premières semaines de mars 2000, a été effectuée par Environics Research Group.

L'enquête examine les tendances d'utilisation d'Internet dans les familles canadiennes ainsi que les attitudes et les perceptions parentales concernant la nature, la sécurité et la valeur des activités en ligne des enfants. On y demande aussi les opinions des parents quant aux mesures que l'on pourrait prendre pour permettre aux enfants de vivre des expériences en ligne sûres et profitables.

L'échantillonnage des ménages a été fait dans les dix provinces du Canada. 1 081 parents qui ont des enfants âgés de 6 à 16 ans et qui possèdent un ordinateur personnel à la maison ont été choisis au hasard et interrogés par téléphone,.

### APERÇU

Dans l'ensemble, les parents canadiens sont optimistes à l'égard de l'utilisation d'Internet par leurs enfants. Selon 80 % des parents, Internet représente la " voie de l'avenir ". Ils sont au fait des avantages de ce nouveau média et reconnaissent que, comme il s'agit d'une nouvelle technologie qui en est encore à l'étape de formation, ils peuvent influencer la manière dont les enfants l'utiliseront.

Une importante majorité de parents (94 %) affirme que l'éducation des enfants concernant la sécurité et l'utilisation responsable d'Internet constitue une priorité absolue. Une autre tranche de 91 % mentionne l'importance d'éduquer les parents au sujet des stratégies de gestion d'Internet. De l'avis de 55 % des parents, les utilisateurs doivent assumer la responsabilité de l'utilisation d'Internet au sein de la famille, tandis que 44 % estiment qu'il faut surveiller le contenu d'Internet.

Les parents canadiens comprennent manifestement qu'ils ont la responsabilité non seulement de superviser et de gérer les activités de leurs enfants en ligne, mais de leur enseigner comment devenir des utilisateurs d'Internet sûrs, avisés et responsables. Toutefois, les parents canadiens estiment que c'est là une tâche qu'ils ne peuvent accomplir seuls. Bon nombre de parents ont proposé une approche de collaboration concernant la gestion d'Internet, à laquelle participeraient les bibliothèques publiques, les écoles, les fournisseurs de services Internet (FS), les établissements communautaires, le gouvernement et la police.

Un parent sur dix définit plus particulièrement la nature interactive d'Internet comme un avantage, et 14 % mentionnent que son interactivité constitue une préoccupation. Ces faibles pourcentages dénotent que la plupart des parents perçoivent Internet comme une source de renseignements plutôt que comme un outil de communication dynamique comportant des répercussions positives et négatives pour les enfants.

Les parents canadiens déclarent que leurs enfants utilisent Internet principalement pour des activités et des recherches pédagogiques; toutefois, des études américaines révèlent des écarts importants entre ce que les parents pensent que font leurs enfants en ligne et ce qu'ils font réellement.

Les intervenants canadiens du milieu de l'éducation, des bibliothèques et de l'industrie ont recommandé de mener des études de suivi immédiates auprès des enfants et des adolescents afin que les Canadiens soient informés de la nature et des risques spécifiques liés aux activités en ligne de leurs enfants.

### RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

Les familles canadiennes qui possèdent des ordinateurs sont des utilisateurs très actifs d'Internet.

La majorité de ces parents sont des utilisateurs d'Internet et considèrent être au fait d'Internet. Plus de 7 parents sur 10 sont branchés à Internet à la maison, plus de 8 sur 10 mentionnent avoir utilisé Internet. Parmi eux, 7 sur 10 déclarent qu'ils utilisent Internet depuis plus d'un an, et 65 % se considèrent comme des utilisateurs moyens, avancés ou experts.

Les parents utilisent Internet à diverses fins, le plus souvent pour la recherche (50 %), la navigation générale (32 %), le courriel (32 %) et les activités liées au travail (26 %). Le pourcentage des parents qui utilisent Internet à des fins récréatives et personnelles est beaucoup plus faible.

Parmi les parents qui ne sont pas branchés à Internet à la maison, 39 % déclarent qu'ils prévoient obtenir l'accès au cours des six prochains mois. Les questions de coût constituent le principal obstacle (40 %) de l'accès à partir du domicile, tandis que 19 % déclarent qu'ils ne sont tout simplement " pas intéressés " à se brancher.

Selon les parents, les enfants canadiens utilisent Internet surtout pour des activités pédagogiques, mais aussi pour le " plaisir et les jeux ".

---

Quatre-vingt-six pour cent des enfants Internet. L'écart entre les taux d'utilisation des garçons (84 %) et des filles (86 %) est négligeable. Les filles tendent à utiliser Internet pour communiquer, tandis que les garçons préfèrent s'en servir pour le divertissement et s'adonner à des jeux. Les enfants accèdent surtout à Internet à partir de la maison (81 %), mais aussi à partir de l'école (66 %), de la maison d'un ami (35 %), d'une bibliothèque publique (19 %), du lieu de travail de leurs parents (9 %) ou d'un point d'accès communautaire (5 %).

Soixante-trois pour cent des parents déclarent être " très familiarisés " avec l'utilisation d'Internet chez leurs enfants, tandis que 25 % disent qu'ils sont " plutôt familiarisés ", et 12 % " peu familiarisés " ou " pas du tout familiarisés ".

Lorsqu'on demande aux parents " À votre avis, pourquoi votre enfant utilise-t-il Internet? " on a enregistré les réponses ouvertes suivantes : travaux scolaires (65 %), recherche de renseignements (31 %), jeux (29 %), messagerie instantanée (28 %), bavardoirs (28 %), courriel (18 %), rencontres de nouveaux amis (15 %), page Web personnelle (6 %) et téléchargement de musique (6 %).

Un écart entre les résultats mentionnés ci-dessus et les études américaines récentes au sujet des habitudes des enfants en ligne laisserait supposer que les parents doivent se familiariser davantage avec les habitudes en ligne de leurs enfants et avec la nature interactive d'Internet en général.

Selon les parents, le fait d'utiliser Internet procure à l'enfant d'importants avantages.

Lorsqu'on leur demande leur opinion quant au plus grand avantage que procure Internet à leurs enfants, 66 % des parents mentionnent des avantages éducatifs, 20 % la commodité, 11 % des divertissements, 10 % des avantages sociaux (y compris " socialiser avec les amis et la famille " et " exposition au monde, à de nouvelles personnes "), et 10 % une compétence en informatique.

Malgré les avantages, les parents expriment une préoccupation importante face au contenu d'Internet qu'ils jugent " inapproprié ".

Lorsqu'on demande quelle est leur plus grande préoccupation concernant l'utilisation d'Internet par leurs enfants, 51 % mentionnent que leur principale préoccupation est liée au " contenu inapproprié " (y compris la pornographie, la violence et la propagande haineuse). Dix huit pour cent des parents sont préoccupés par l' " interaction et les questions de sécurité ", et 13 % ont d' " autres préoccupations ". Vingt-trois pour cent des parents n'ont " aucune préoccupation " à cet égard.

En général, les parents sont d'avis que l'utilisation d'Internet de leur enfant est sous contrôle. Selon 75 %, l'ordinateur familial est installé dans une pièce commune de la maison, et 68 % pensent que l'enfant effectue généralement des recherches avec un adulte. Cinquante-cinq pour cent des parents pensent que leurs enfants leur demandent toujours la permission avant de soumettre des renseignements ou de participer à des activités sur le Web. Soixante et un pour cent des parents pensent que leurs enfants savent ce qu'il faut faire s'ils sont confrontés à une situation désagréable en ligne. D'après 46 % des parents, leurs enfants ont appris à protéger leurs renseignements personnels lorsqu'ils sont en ligne.

Soixante-dix pour cent des parents mentionnent avoir établi des règles pour l'utilisation d'Internet. La majorité des parents ont déclaré qu'ils ne permettraient pas à leurs enfants de soumettre des renseignements personnels à un site Web, y compris leur photographie (95 %), leur numéro de téléphone (94 %), leur adresse (92 %), leur nom (84 %), leur date de naissance (78 %), leur adresse électronique personnelle (67 %) ou leur sexe (56 %).

Bon nombre de parents affirment qu'ils supervisent l'utilisation d'Internet de leurs enfants à la maison. Soixante-sept pour cent déclarent qu'ils vérifient les signets ou l'historique du navigateur. Dix-sept pour cent utilisent un logiciel de filtrage, et 16 % ont recours à un logiciel de surveillance.

Même s'ils ont confiance à l'égard de l'utilisation d'Internet à la maison, les parents souhaitent que les écoles et les bibliothèques abordent la question de la sécurité en ligne.

Quatre-vingt-six pour cent des parents sont d'avis qu'il est très important que les écoles améliorent la sécurité en ligne des enfants qui utilisent les ordinateurs de l'école. Selon 11 %, il s'agit là d'un aspect plutôt important. Les parents considèrent que les options suivantes sont " très efficaces " pour protéger les enfants lorsqu'ils sont en ligne à l'école : logiciel de filtrage sur l'ordinateur (75 %), supervision des étudiants (75 %), éducation en matière d'Internet (65 %), postes de travail dans des aires publiques (61 %), instauration de politiques d'utilisation acceptable (54 %) et affichage des règles d'utilisation d'Internet (42 %).

Soixante-douze pour cent des parents estiment qu'il est très important que les bibliothèques améliorent la sécurité en ligne des enfants qui utilisent les ordinateurs de la bibliothèque. D'après 21 %, cela est plutôt important. Les parents considèrent que les options suivantes sont " très efficaces " pour améliorer l'efficacité en ligne dans les bibliothèques : logiciel de filtrage sur les ordinateurs de la bibliothèque (78 %), supervision de l'enfant lorsqu'il est à la bibliothèque (70 %), installation de postes Internet dans une aire publique de la bibliothèque (54 %), éducation des enfants (54 %) et des adultes (52 %) en matière d'Internet, instauration de politiques

---

acceptables (43 %) et affichage des règles relatives à Internet (40 %).

Dans l'ensemble, les parents sont d'avis que la surveillance du contenu d'Internet représente une responsabilité que doivent assumer conjointement les fournisseurs de services, les utilisateurs d'Internet, les organismes indépendants, le gouvernement et les concepteurs de sites Web.

Dans une des questions, on a demandé aux parents qui, s'il y a lieu, devrait être responsable de gérer ou de superviser le contenu d'Internet. Selon 36 %, il revient aux fournisseurs de services de gérer ou de superviser le contenu d'Internet, tandis que, selon 34 %, la responsabilité incombe aux utilisateurs d'Internet. Trente-deux pour cent sont d'avis que le gouvernement a un rôle à jouer, tandis que 28 % confieraient la responsabilité à un organisme indépendant, et 23 % à des concepteurs de sites Web. Cinq pour cent croient qu'Internet ne devrait être ni géré ni supervisé.

Selon les répondants, les suggestions suivantes sont “ très efficaces ” pour réduire le volume de contenu offensant ou inapproprié : enseigner aux enfants à être prudents sur le Net (65 %), éduquer les parents au sujet d'Internet (54 %), utiliser un fournisseur de services pro-famille (52 %), établir un numéro d'urgence pour déclarer le contenu illégal (52 %), établir un code de conduite obligatoire pour l'industrie (47 %) et élaborer un système de cotation du contenu pour l'industrie (40 %).

Quatre-vingt-sept pour cent des parents déclarent qu'ils ne se sont jamais plaints du contenu “ inapproprié ” qu'eux-mêmes ou que leur famille ont trouvé sur Internet. De plus, environ 52 % d'entre eux ne savaient pas à qui se plaindre.

Une majorité écrasante de parents (89 %) estime qu'il faudrait réglementer la publicité en ligne destinées aux enfants.

On a observé des écarts régionaux importants dans les réponses à l'enquête. Toutefois, les réponses des parents québécois laisseraient entendre que ceux-ci ont des opinions légèrement différentes au sujet d'Internet. Dans l'ensemble, les résidents du Québec étaient moins nombreux à avoir prévu des règles pour l'utilisation d'Internet et étaient plus enclins à avoir confiance dans la capacité de leurs enfants de réglementer leur propre utilisation d'Internet. Ils étaient aussi légèrement plus portés à laisser entendre que le gouvernement devrait assumer la responsabilité première concernant l'éducation en matière d'Internet et la réglementation de la publicité en ligne destinée aux enfants.

---

## INTRODUCTION

Au Canada, la pénétration d'Internet est en hausse, et les Canadiens l'utilisent de plus en plus, que ce soit à la maison, au travail, à l'école ou à la bibliothèque.

Les Canadiens utilisent Internet à diverses fins, notamment pour le courriel, les loisirs et le divertissement, l'accès à des renseignements dans le cadre d'activités scolaires et d'autres activités.

Les enfants et les adolescents sont les plus grands utilisateurs d'Internet et sont généralement attirés vers ce média passionnant. Grâce à l'accès à Internet dans les écoles, les ménages, les bibliothèques publiques et les points d'accès communautaires, les enfants s'engagent de plus en plus dans cette nouvelle technologie.

Internet constitue un outil puissant : il peut transformer une maison, une école ou une bibliothèque en un endroit où les renseignements et la communication sont sans limites. Internet peut aider une famille à trouver des ressources pédagogiques, aider les enfants à faire leurs devoirs et permettre aux membres de la famille d'apprendre et de s'amuser ensemble.

Toutefois, ces avantages s'assortissent de risques, notamment l'exposition à du matériel jugé obscène, pornographique, violent, haineux, raciste ou généralement offensant, le contact avec des particuliers qui peuvent menacer la sécurité des enfants ou d'autres membres de la famille, le harcèlement et l'exploitation par les marchands en ligne.

Dans la présente étude, on examine l'utilisation d'Internet chez les familles et les enfants. On se penche aussi sur les perceptions des parents et leur sensibilisation à l'égard des risques et des avantages de la technologie d'Internet ainsi que sur leurs attitudes face aux mesures de sécurité en ligne et aux responsabilités.

---

## MÉTHODOLOGIE

Les résultats de l'enquête sont fondés sur les questions posées à 1 081 ménages comptant des enfants de 6 à 16 ans qui possèdent un ordinateur personnel à la maison. Les répondants ont été échantillonnés dans les dix provinces du Canada. L'enquête a été menée par téléphone, au cours des deux premières semaines de mars 2000.

### ÉCHANTILLONNAGE

On a conçu la technique d'échantillonnage en vue d'achever environ 1 100 entrevues au sein des ménages choisis dans l'ensemble du Canada. L'échantillon a été choisi dans les régions de chaque province où la fréquence des enfants qui vivent à la maison correspondait à 60 % ou plus. Dans la mesure du possible, chaque province était représentée proportionnellement selon le nombre de ménages avec enfants.

### INTERVIEW PAR TÉLÉPHONE

Des responsables de secteurs étaient présents en tout temps pour garantir l'exactitude de l'interview et de l'enregistrement des réponses. On a surveillé discrètement 10 % du travail de chaque intervieweur concernant le contrôle de la qualité, conformément aux normes établies par l'Association canadienne des organisations de recherche en marketing.

On plaçait au moins cinq appels par ménage avant d'inscrire "pas de réponse".

## RÉSULTATS D'ACHÈVEMENT

Au total, on a mené 1 081 interviews. Le tableau suivant présente les résultats détaillés.

Le taux de réponse réel à l'enquête correspond à 24 % : le nombre d'interviews achevées (1 081) divisé par l'échantillon total (11 657) moins les numéros non valides ou non résidentiels, les numéros qui n'étaient pas en service et les numéros où il y avait une barrière des langues (7 210).

Le taux d'achèvement réel s'établit à 34 %.

La marge d'erreur pour un échantillon de 1 081 correspond à  $\pm 3,0$  points de pourcentage, 19 fois sur 20. Les marges sont plus larges pour les sous-échantillons démographiques.

Le tableau suivant présente les résultats d'achèvement détaillés pour la présente enquête de 1 081 interviews.

|   | Nombre | %   |
|---|--------|-----|
| Nombre d'appels   | 11 657 | 100 |
| Ménages non admissibles                                   | 4 972  | 43  |
| Non résidentiel/pas en service                            | 1 692  | 15  |
| Barrière des langues                                      | 546    | 5   |
| Sous-total  | 7 210  | 62  |
| <hr/>   |        |     |
| Échantillon épuré (11 657 - 7 210)                        | 4 447  | 100 |
| Pas de réponse/ligne occupée/<br>répondant non disponible | 1 246  | 28  |
| Refus   | 2 038  | 46  |
| Refus au milieu de l'interview                            | 82     | 2   |
| Sous-total  | 3 366  | 76  |
| <hr/>   |        |     |
| Appels complétés nets<br>(4 447 - 3 366)                  | 1 081  | 24  |
| Taux d'achèvement<br>(1 081/[4 447 - 1 246])              |        | 34  |

---

## UTILISATION D'INTERNET PAR LES PARENTS

*La plupart des parents qui possèdent un ordinateur à la maison et qui vivent avec des enfants âgés de 6 à 16 ans sont des utilisateurs d'Internet et jugent être au fait d'Internet.*

Plus de 7 parents sur 10 déclarent avoir accès à Internet à la maison. L'accès à Internet est plus fréquent chez les hommes, chez les parents plus scolarisés et plus nantis, chez ceux qui sont mariés et qui se considèrent eux-mêmes comme des utilisateurs avancés ou experts d'Internet.

Plus de 8 parents sur 10 déclarent avoir utilisé Internet. Les taux d'utilisation sont plus élevés en Colombie-Britannique. Ils sont également plus élevés chez les hommes, chez les parents plus scolarisés et plus nantis. C'est au Manitoba que le taux d'utilisation est le plus faible.

Chez ceux qui ont utilisé Internet, 7 sur 10 déclarent l'utiliser depuis plus d'un an. Seulement 3 sur 10 déclarent qu'ils utilisent Internet depuis 6 à 12 mois (13 %) ou depuis moins de 6 mois (17 %).

## Accès à Internet et utilisation Pourcentage ayant dit " Oui "

A actuellement accès à Internet à partir de la maison 73

A déjà utilisé personnellement Internet 82

*Q.8  
Avez-vous actuellement accès à Internet à partir de la maison?*

*Q.9  
Avez-vous déjà personnellement utilisé Internet?*

---

## Temps d'utilisation d'Internet

Moins de 6 mois 17

6 à 12 mois 13

1 à 3 ans 50

4 à 6 ans 16

7 ans ou plus 4

*Q.10  
Depuis quand utilisez-vous Internet?  
Sous-échantillon : Répondants ayant personnellement utilisé Internet*

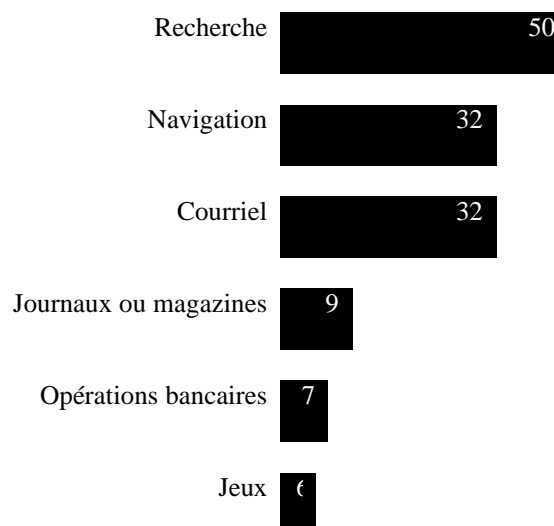
---



Les parents qui sont familiarisés avec Internet s'en servent pour une vaste gamme d'activités, dont les plus fréquentes : effectuer une recherche (50 %), naviguer en général (32 %), transmettre un courriel (32 %) et effectuer des activités liées au travail (26 %). Un nombre plus restreint d'utilisateurs mentionnent s'en servir pour lire les journaux et les magazines (9 %), effectuer des opérations bancaires ou payer des comptes (7 %), jouer à des jeux (6 %), acheter des biens et des services (5 %), faire du lèche-vitrine (5 %), participer à des bavardois ou à la messagerie instantanée (5 %) et visiter des sites de passe-temps et d'intérêt (5 %). Vingt-trois pour cent déclarent utiliser Internet pour d'autres activités. Les femmes ont beaucoup plus que les hommes tendance à utiliser Internet pour le courriel. Les hommes, les parents plus scolarisés et plus nantis et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs avancés d'Internet sont beaucoup plus portés à utiliser Internet pour des activités liées au travail.

Chez les parents qui disposent de l'accès à Internet à la maison, 51 % déclarent que, au cours du dernier mois, ils sont allés en ligne tous les jours ou presque tous les jours. Vingt-trois pour cent déclarent qu'ils sont allés en ligne à des jours rapprochés, et une autre tranche de 23 % déclarent y être allés à quelques reprises au cours du mois. Ceux qui se considèrent comme des utilisateurs avancés ou experts ont tendance plus que les autres à déclarer qu'ils vont en ligne tous les jours. Les femmes et les personnes qui se considèrent comme des utilisatrices novices sont plus portées à déclarer aller en ligne seulement à quelques reprises au cours du mois.

## Utilisation d'Internet par les parents

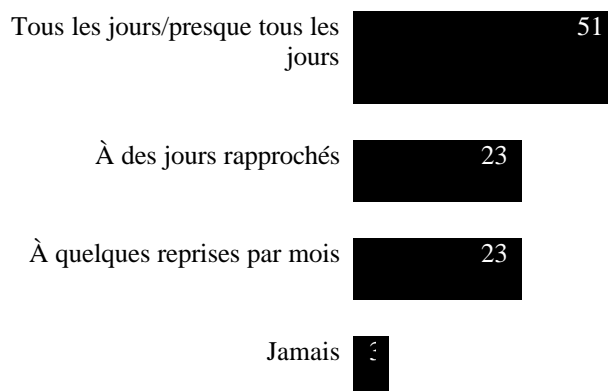


### Q.11

*À quelles fins utilisez-vous vous-même Internet?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant personnellement utilisé Internet*

## Fréquence des séances en ligne à partir de la maison au cours du dernier mois



### Q.13

*Au cours du dernier mois, à combien de reprises êtes-vous allé en ligne à partir de la maison? Êtes-vous allé en ligne tous les jours ou presque tous les jours, à des jours rapprochés ou à quelques reprises au cours du mois?*

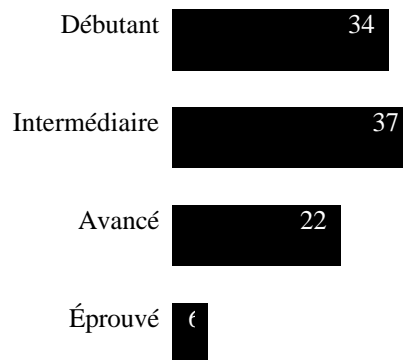
*Sous-échantillon : Répondants ayant l'accès à Internet à la maison*

---

Chez les parents qui ont utilisé Internet, 65 % considèrent que leurs capacités d'aller en ligne et de naviguer sur Internet sont moyennes (37 %), avancées (22 %) ou éprouvées (6 %).

Trente-quatre pour cent se considèrent comme des débutants. Les hommes, les parents scolarisés et nantis ont tendance plus que les autres à se considérer comme des utilisateurs avancés ou éprouvés. Les femmes et les parents peu scolarisés et peu nantis sont davantage portés à se considérer comme des débutants.

## Expertise d'Internet



### Q.16

*Comment décririez-vous vos capacités d'aller en ligne et de naviguer sur Internet? Vous considérez-vous comme un débutant, un utilisateur intermédiaire, un utilisateur avancé ou un utilisateur éprouvé?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant utilisé Internet*

---

## AUCUN ACCÈS À INTERNET À LA MAISON

*Seulement quatre parents sur dix qui n'ont pas d'accès prévoient l'obtenir au cours des six prochains mois. Le coût d'accès constitue le principal obstacle.*

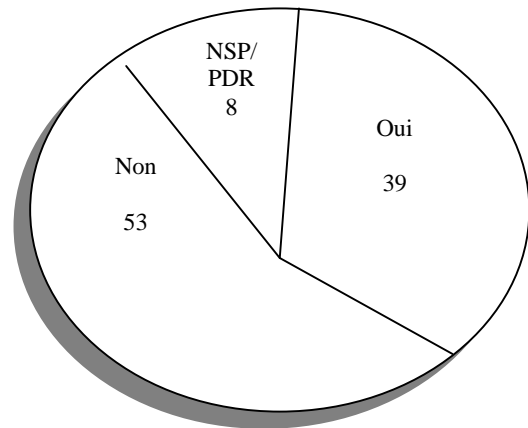
Toutefois, une proportion importante mentionne aussi le manque d'intérêt.

Au nombre de ceux qui n'ont pas accès à Internet à la maison, seulement 39 % prévoient l'obtenir au cours des six prochains mois, tandis qu'une majorité (53 %) ne prévoit pas le faire. Les parents âgés de 35 à 44 ans et ceux qui sont mariés sont plus enclins que les autres à prévoir obtenir l'accès à Internet au cours des six prochains mois.

Dans le cas des 25 % des parents qui ont participé au sondage et qui n'ont pas accès à Internet à la maison, on mentionne que ce sont les facteurs de coût qui constituent l'obstacle principal. Dans ce groupe, 40 % mentionnent les facteurs de coût : les frais mensuels de connexion à Internet sont "trop élevés" (14 %), "l'équipement ou le logiciel sont trop coûteux" (13 %), leur ordinateur est "trop vieux ou pas assez puissant" (11 %), et ils "ne possèdent pas le matériel ou le modem appropriés" (5 %). Vingt-sept pour cent de ceux qui ne sont pas branchés mentionnent des facteurs liés à un manque d'intérêt : "pas intéressés" (19 %), "n'en n'ont pas besoin" (5 %) et "ne l'utilisent pas assez/ne le connaissent pas assez" (4 %); 15 % mentionnent des facteurs ayant trait à la logistique, notamment "l'utiliser à partir d'un autre endroit" (10 %) et "manque de temps libre" (6 %); et 13 % mentionnent des facteurs liés à des préoccupations ou à une objection au sujet d'Internet, y compris des préoccupations quant à la sécurité et au contenu. Neuf pour cent ont évoqués des raisons telles que 'j'attends que mes enfants soient plus vieux' ou 'je me cherche encore un fournisseur de service Internet'.

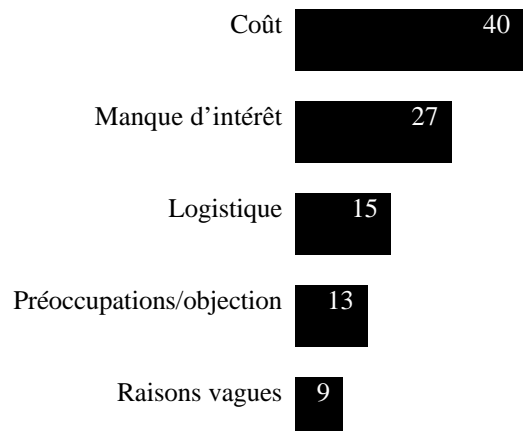
Les hommes ont tendance plus que les femmes à mentionner des obstacles liés au coût. Les femmes sont plus portées à mentionner des facteurs qui ont trait au manque d'intérêt ainsi que des préoccupations ou une objection face à Internet. Les parents seuls et ceux qui ont une fille dont l'âge varie de 6 à 16 ans sont plus portés à mentionner des facteurs liés au coût.

## Prévoient obtenir l'accès à Internet au cours des six prochains mois



*Q.22 Prévoyez-vous obtenir l'accès en ligne à votre domicile au cours des six prochains mois?  
Sous-échantillon : Répondants n'ayant pas l'accès à Internet à la maison*

## Raisons pour lesquelles ils n'ont pas accès à Internet



*Q.24  
Pourquoi n'avez-vous pas actuellement accès à Internet à la maison?  
Sous-échantillon : Répondants n'ayant pas accès à Internet à la maison*

## INFLUENCES PRINCIPALES

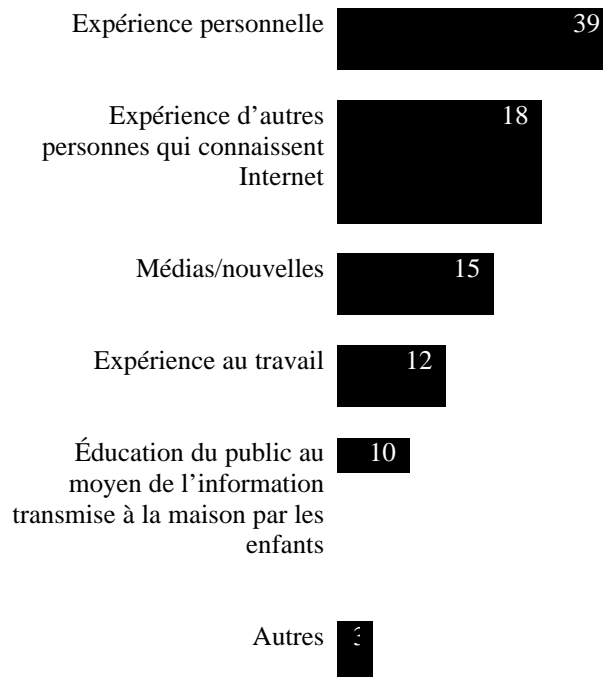
*Les parents déclarent que leurs opinions à l'égard d'Internet sont fondées sur une expérience en ligne personnelle ainsi que sur les expériences de leurs connaissances.*

Lorsqu'on demande aux parents de choisir dans une liste les éléments qui ont influencé leurs opinions à l'égard d'Internet, ils sont plus portés à citer l'« expérience personnelle » (39 %). Dix-huit pour cent mentionnent « l'expérience d'autres personnes qui connaissent Internet ». Des proportions plus faibles mentionnent « les médias et les nouvelles ou la publicité » (15 %), « l'expérience de l'utilisation d'Internet au travail » (12 %) et « l'éducation du public au moyen de l'information transmise à la maison par leurs enfants » (10 %). Trois pour cent mentionnent d'autres influences. Les hommes, les parents scolarisés et nantis, ceux qui ont mariés, ceux qui ont accès à Internet à la maison et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs avancés d'Internet sont plus portés que les autres à mentionner l'« expérience personnelle ». Les femmes et les personnes qui se considèrent elles-mêmes comme des utilisatrices novices d'Internet sont plus enclins que les autres à mentionner l'« expérience d'autres personnes qui connaissent Internet ». Les parents peu nantis et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs novices sont plus portés à mentionner « les médias et les nouvelles ou la publicité et l'éducation du public ». Ceux qui se considèrent comme des utilisateurs avancés ou éprouvés d'Internet sont plus que les autres portés à mentionner l'« expérience de l'utilisation d'Internet au travail ».

La plupart des parents déclarent que leurs enfants ne les ont pas influencés dans leur décision d'obtenir l'accès en ligne à la maison.

Chez les parents ayant des enfants âgés de 6 à 16 ans qui disposent de l'accès à Internet à la maison, une majorité de deux tiers déclarent que leurs enfants « n'ont pas eu beaucoup d'influence (16 %) ou n'ont eu « aucune influence » (51 %) sur leur décision de se brancher à Internet à la maison. Seulement 33 % déclarent que leurs enfants ont eu « beaucoup d'influence » (11 %) ou « une certaine influence » (22 %). Les parents québécois sont moins nombreux à déclarer que leurs enfants les ont influencés quant à leur décision de se brancher à la maison. Les parents âgés de 45 à 54 ans, ceux qui ont des enfants dont l'âge varie de 13 à 16 ans, ceux qui déclarent que leurs enfants utilisent Internet et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs novices d'Internet sont plus que les autres portés à dire que leurs enfants les ont influencés dans leur décision.

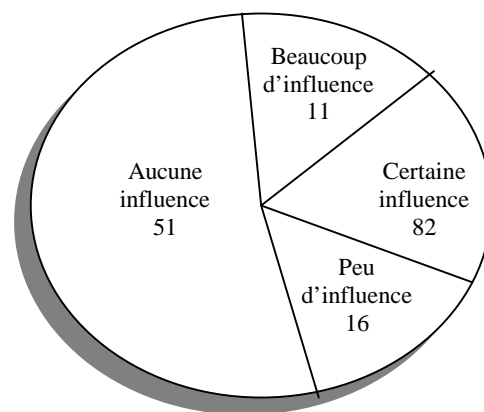
## Influences sur l'opinion à l'égard d'Internet



### Q.25

*Parmi les énoncés suivants, lequel a le plus influencé votre opinion à l'égard d'Internet?*

## Influences sur la décision de se brancher à la maison



### Q.26

*Dans quelle mesure votre enfant a-t-il influencé votre décision de vous brancher à Internet à la maison? At-il eu beaucoup d'influence, une certaine influence, peu d'influence ou aucune influence?*

*Sous-échantillons : Répondants ayant des enfants dont l'âge varie de 6 à 16 ans et qui ont accès à Internet à la maison*

---

## UTILISATION D'INTERNET PAR LES ENFANTS

### *Les parents déclarent que leurs enfants utilisent Internet.*

Quatre-vingt-six pour cent des parents qui ont fait l'objet de l'enquête disent que leurs enfants utilisent Internet (88 % de filles et 84 % de garçons). Les parents ayant des enfants âgés de 10 à 16 ans et ceux qui sont branchés à la maison sont plus portés à déclarer que leurs enfants utilisent Internet. Les filles sont plus portées à utiliser Internet pour les communications (bavardage, messagerie instantanée), tandis que les garçons sont plus enclins à utiliser Internet pour le divertissement (téléchargement de musique et de vidéos) et les jeux.

Quatre parents sur dix mentionnent que leurs enfants possèdent leur propre adresse électronique. Quarante-deux pour cent déclarent aussi que leurs enfants utilisent aussi le compte familial de courriel. Six pour cent déclarent que leurs enfants possèdent leur propre page Web. Un peu moins de 3 parents sur 10 mentionnent que leurs enfants ont accès à la messagerie instantanée, notamment ICQ (28 %) ou ont accédé à un bavardoir (28 %). Plus d'un parent sur dix (15 %) déclarent que leurs enfants se sont fait de nouveaux amis sur Internet, et 2 sur 10 (21 %) indiquent que leurs enfants ont eu accès à du matériel contenant des scènes de sexualité explicites en naviguant sur Internet.

Ceux qui se considèrent comme des utilisateurs avancés ou experts d'Internet ont plus tendance que les autres à indiquer que leurs enfants ont vécu toutes ces expériences. Ceux qui sont âgés de 40 à 54 ans, ceux qui ont une fille de 6 à 16 ans et ceux qui ont un enfant âgé de 13 à 16 ans ont davantage tendance à indiquer que leurs enfants possèdent leur propre adresse électronique, ont accès à la messagerie instantanée comme ICQ, ont accédé à un bavardoir et ont rencontré de nouveaux amis sur Internet. Les parents scolarisés et nantis sont plus nombreux à mentionner que leurs enfants utilisent le compte familial de courriel. Les parents nantis sont aussi plus nombreux à mentionner que leurs enfants ont accédé à un bavardoir. Les parents vivant au Québec, ceux qui sont peu scolarisés et peu nantis ont plus tendance à mentionner que leurs enfants ont rencontré de nouveaux amis sur Internet. Les parents ayant un enfant âgé de 10 à 16 ans ont plus tendance à mentionner que leurs enfants utilisent le compte familial de courriel et ont accédé à du matériel contenant des scènes de sexualité explicites en naviguant sur Internet.

### *Q.80*

*Votre enfant possède-t-il sa propre page Web sur Internet?*  
*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

## Utilisation d'Internet par les enfants

|  |    |
|--|----|
| Utilise Internet   | 86 |
| Utilise le compte familial de courriel                               | 42 |
| Possède sa propre adresse électronique                               | 38 |
| Utilise ICQ  | 28 |
| Visite les bavardoirs  | 28 |
| A accédé à du matériel concernant des scènes de sexualité explicites | 21 |
| A rencontré de nouveaux amis sur Internet                            | 15 |
| Possède sa propre page Web   | 6  |

### *Q18*

*Votre enfant utilise-t-il Internet?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans ou ayant déclaré que leurs enfants utilisaient Internet*

### *Q.51*

*Votre enfant possède-t-il son propre compte de courriel?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

### *Q.52*

*Votre enfant utilise-t-il jamais le compte familial de courriel?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

### *Q.53*

*Votre enfant a-t-il accès à la messagerie instantanée comme ICQ?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

### *Q.55*

*Votre enfant a-t-il jamais visité un bavardoir?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

### *Q.57*

*Votre enfant a-t-il rencontré de nouveaux amis sur Internet?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

### *Q.58*

*Votre enfant a-t-il jamais accédé à du matériel contenant des scènes de sexualité explicites en naviguant sur Internet?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

---

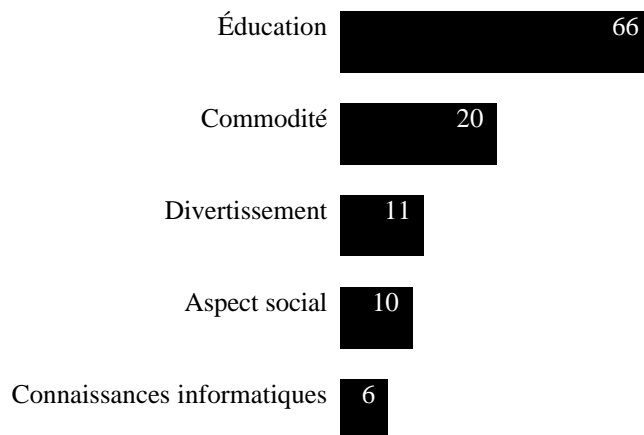
PRINCIPAL AVANTAGE/PRINCIPALE  
PRÉOCCUPATION À L'ÉGARD DE L'UTILISATION  
D'INTERNET PAR LES ENFANTS

*Dans une question ouverte, les parents ayant des enfants qui utilisent Internet ont mentionné que les avantages éducatifs constituaient le principal avantage de l'utilisation d'Internet par leurs enfants. Les préoccupations portaient également sur le fait que leurs enfants puissent accéder à des sites inappropriés.*

Lorsqu'on leur demande quel est le principal avantage, près de 7 parents sur 10 mentionnent les avantages éducatifs, y compris "aider leurs enfants dans le cadre de leurs travaux scolaires et de ses recherches". Deux parents sur dix citent les avantages associés à l'aspect pratique de l'accès, notamment l'"accès facile à l'information" (16 %) et le fait que l'"accès à la maison permet de sauver du temps, de réduire le nombre de déplacements à la bibliothèque" (5 %). Un parent sur dix mentionne les avantages sociaux, notamment le "courriel et la socialisation" (8 %) et l'"exposition au monde et à de nouvelles personnes" (3 %). Par ailleurs, un parent sur dix mentionne les avantages liés aux loisirs, notamment "divertissements/jeux/intérêts" (8 %) et "amusement/permets d'occuper l'enfant" (3 %). Un parent sur dix mentionne la "connaissance informatique et les compétences liées à Internet". Selon 2 %, il n'y a "aucun avantage", et 2 % mentionnent d'autres avantages.

Les résidents du Québec sont légèrement moins enclins que les autres à mentionner les avantages éducatifs et plus enclins à souligner les avantages sociaux liés au divertissement pour leurs enfants qui utilisent Internet. Les hommes, ceux qui ont un fils âgé de 6 à 16 ans et ceux qui ont un enfant âgé de 10 à 16 ans sont plus portés à mentionner les avantages sociaux. Les parents ayant un fils âgé de 6 à 16 ans et ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 9 ans ont plus tendance à souligner les connaissances informatiques et les compétences liées à Internet. Ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 9 ans sont aussi plus portés à mentionner les avantages liés au divertissement.

Principal avantage de l'utilisation d'Internet  
par les enfants



*Q.29*

*Quel est le principal avantage lié à l'utilisation d'Internet chez votre enfant?*

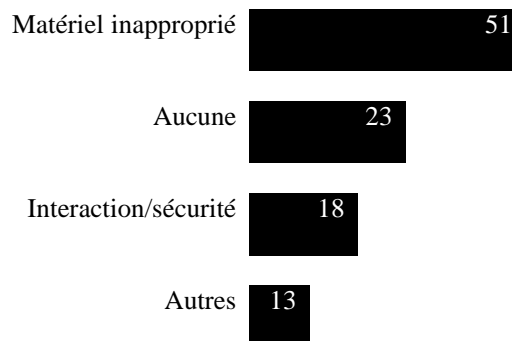
*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

---

Lorsqu'on leur demande quel est leur plus grande préoccupation à l'égard du fait que leurs enfants utilisent Internet, près de 5 parents sur 10 soulignent la possibilité que leurs enfants accèdent à des sites affichant un contenu inapproprié : " pornographie " (23 %), " sites inappropriés en général " (22 %), et " violence " (1 %). Quatorze pour cent des parents se préoccupent de l'interaction avec des étrangers ou de la sécurité, notamment les " bavardoirs " (8 %) et les " prédateurs et la sécurité " (6 %). Selon 5 %, " Internet est une perte de temps ". Trois pour cent mentionnent d'autres préoccupations, et 23 % ne nourrissent aucune préoccupation.

Les hommes, ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 16 ans et ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 12 ans sont plus enclins à mentionner que leur plus grande préoccupation est liée à la possibilité que leur enfant accède à des sites affichant un contenu inapproprié. Les femmes, celles qui ont une fille âgée de 6 à 16 ans et celles qui ont un enfant âgé de 10 à 16 ans sont plus portées à exprimer des préoccupations liées à l'interaction avec des personnes malveillantes ou dangereuses. Les personnes âgées, celles qui ont un enfant âgé de 13 à 16 ans et celles qui ont seulement un enfant sont plus portées à mentionner n'avoir aucune préoccupation quant à l'utilisation d'Internet par leur enfant.

## Préoccupation majeure liée à l'utilisation d'Internet par l'enfant



### Q.30

*Quelle est votre préoccupation majeure liée à l'utilisation d'Internet par votre enfant?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

---

## POINTS DE VUE CONCERNANT INTERNET

*D'après une importante majorité de parents, Internet constitue "la voie de l'avenir". Une faible majorité croit qu'il est préférable d'assumer une responsabilité personnelle quant à la protection en ligne plutôt que d'imposer des contrôles à l'égard d'Internet.*

Lorsqu'on leur demande de choisir entre deux points de vue concernant Internet, une importante majorité (77 %) est d'accord avec celui-ci : "Internet est la voie de l'avenir, les problèmes que nous observons aujourd'hui sont mineurs et seront bientôt réglés, et si vous n'êtes pas branchés sur Internet, vous-même et votre famille serez laissés pour compte". Seulement 19 % appuient l'énoncé suivant : "Les problèmes que suppose Internet dépassent de beaucoup ses avantages. La difficulté de trouver ce qu'on cherche et les préoccupations relatives à la protection des renseignements personnels font qu'il n'en vaut pas la peine". Dans tous les groupes démographiques, des majorités sont d'avis qu'Internet est la voie de l'avenir. Toutefois, les femmes, les parents âgés, peu scolarisés et peu nantis, ceux qui se considèrent comme des utilisateurs d'Internet moins habiles et ceux dont les enfants n'utilisent pas Internet sont plus enclins que les autres à penser que les difficultés que suppose Internet dépassent de beaucoup ses avantages.

Lorsqu'on leur demande de choisir entre deux points de vue concernant la surveillance d'Internet, 44 % sont d'avis "qu'Internet doit être surveillé pour que l'on puisse protéger la vie personnelle et les renseignements personnels des gens". Une faible majorité (54 %) est d'avis "qu'Internet ne peut jamais être vraiment "surveillé", nous devons donc apprendre à trouver des façons de composer avec cet aspect, en assumant la responsabilité individuelle concernant notre propre protection et celle de notre famille". On note quelques variations démographiques importantes dans les réponses fournies à cette question. Toutefois, les résidents du Québec et les parents seuls sont légèrement moins enclins que les autres à penser qu'il faut exercer une surveillance en ce qui concerne Internet.

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête laissent supposer que les attitudes des parents québécois à l'égard d'Internet diffèrent de celles obtenues dans les neuf autres provinces visées par l'enquête. Ils sont moins portés à s'attacher aux avantages éducatifs d'Internet (55 % par rapport à la moyenne nationale de 66 %) et plus enclins à percevoir les avantages sociaux (21 % par rapport à la moyenne nationale de 10 %) et les avantages liés au divertissement (31 % par rapport à la moyenne nationale de 11 %). De plus, ils avaient confiance dans les capacités de leurs enfants de protéger leurs renseignements personnels en ligne (60 % par rapport à la moyenne nationale de 46 %) et étaient moins nombreux à avoir "établi des règles" quant à l'utilisation d'Internet,

notamment la supervision ou la permission (13 % par rapport à la moyenne nationale de 29 %).

## Attitudes face à Internet

|   |    |
|---|----|
| Internet est la voie de l'avenir                                  | 77 |
| Les problèmes que posent Internet dépassent de loin ses avantages | 19 |
| Chacun doit assumer une responsabilité                            | 54 |
| Internet doit être surveillé attentivement                        | 44 |

### Q.36

*Voici quelques énoncés concernant Internet. Veuillez indiquer l'opinion qui se rapproche le plus de la vôtre. Des personnes sont d'avis que les problèmes que suppose Internet dépassent de loin ses avantages. Elles croient que la difficulté de trouver ce qu'on cherche et les préoccupations liées à la protection des renseignements personnels l'empêchent d'être valable. D'autres sont d'avis qu'Internet représente la voie de l'avenir, que les problèmes que nous observons aujourd'hui sont mineurs et qu'ils seront bientôt réglés et que, si vous n'êtes pas branchés à Internet, vous-même et votre famille serez laissés pour compte. Lequel de ces points de vue se rapproche le plus du vôtre?*

### Q.37

*Lequel des deux énoncés suivants correspond le plus à votre propre opinion? Des personnes sont d'avis qu'il faut surveiller Internet pour protéger la vie personnelle et les renseignements personnels des gens. D'autres sont d'avis qu'Internet ne peut jamais être vraiment "surveillé"; nous devons donc apprendre à trouver des façons de l'accepter en assumant la responsabilité individuelle de notre propre protection et de celle de notre famille.*

---



---

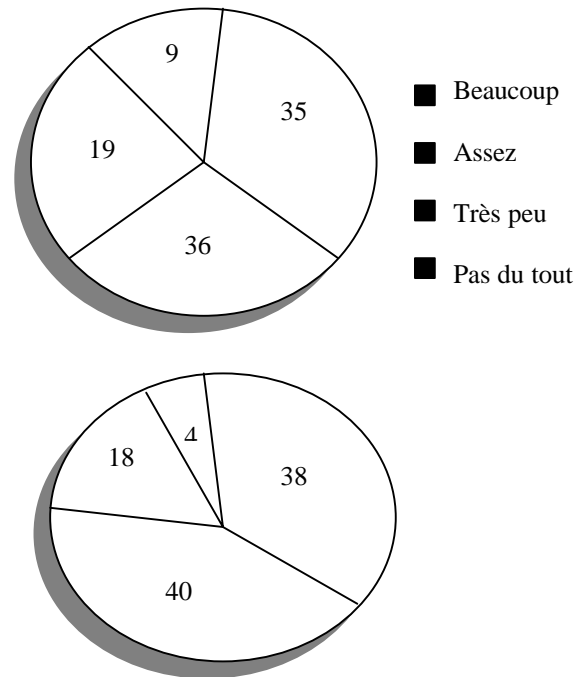
## CONNAISSANCE DE L'UTILISATION D'INTERNET CHEZ LES ENFANTS

*La plupart des parents équipés d'un ordinateur estiment plutôt bien connaître l'utilisation d'Internet chez leurs enfants et déclarent qu'ils parlent assez souvent à leur enfant quant à son utilisation.*

Chez les parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet, 7 sur 10 déclarent en "savoir beaucoup" (35 %) ou "assez" (36 %) au sujet des sites Web visités par leur enfant. Seulement 28 % pensent qu'ils en savent "très peu" (9 %) ou qu'ils ne savent "rien du tout" (19 %). Les parents scolarisés, ceux qui sont mariés, ceux qui ont de jeunes enfants, particulièrement ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 9 ans, ceux qui ont l'accès en ligne à la maison et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs d'Internet plus habiles sont plus que les autres portés à penser qu'ils en savent beaucoup au sujet des sites Web visités par leur enfant.

Parmi les parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet, un peu moins de 8 parents sur 10 parlent "beaucoup" (38 %) ou "assez" (40 %) à leur enfant concernant l'utilisation d'Internet. Seulement 22 % déclarent parler "très peu" (18 %) ou "pas du tout" (4 %) à leur enfant à ce sujet. Les parents mariés, ceux qui disposent d'un accès en ligne à la maison et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs d'Internet habiles sont plus que les autres portés à mentionner qu'ils parlent beaucoup à leurs enfants concernant l'utilisation d'Internet.

## Connaissance des parents concernant l'utilisation d'Internet chez leurs enfants



---

### Q.40

À votre avis, dans quelle mesure êtes-vous au courant des sites Web visités par votre enfant? Êtes-vous au courant, assez au courant, très peu au courant ou pas du tout au courant?

Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet

---

### Q.41

Selon vous, parlez-vous beaucoup, assez, très peu ou pas du tout à votre enfant concernant l'utilisation d'Internet?

Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet

---

---

## OPINIONS DES PARENTS CONCERNANT L'UTILISATION D'INTERNET PAR LEURS ENFANTS

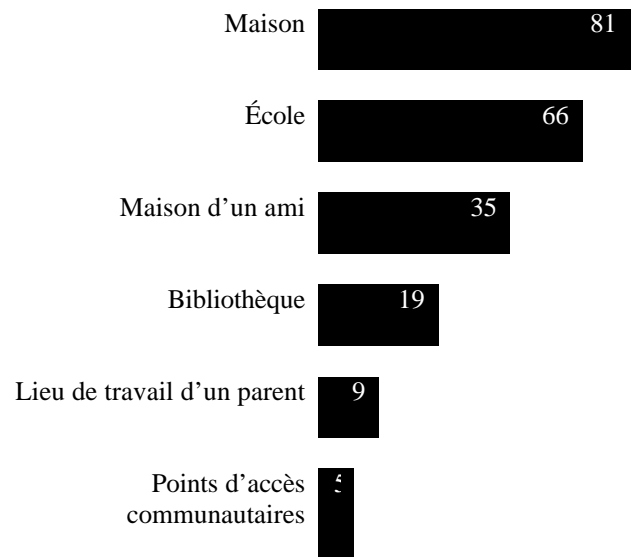
*Les parents estiment que l'utilisation d'Internet par leurs enfants est contrôlée et que leurs enfants savent comment prendre soin d'eux-mêmes en ligne.*

Parmi les parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet, 65 % déclarent que leur enfant utilise Internet pour les travaux scolaires. Trois sur dix mentionnent que leur enfant utilise Internet pour effectuer des recherches (31 %) et jouer à des jeux (29 %). Des proportions plus faibles mentionnent le courriel (18 %), la navigation générale (13 %), les bavardoirs (12 %), le téléchargement de jeux (11 %) et le téléchargement de musique (6 %). Dix-sept pour cent mentionnent d'autres utilisations. Les parents qui sont mariés et ceux qui ont un enfant âgé de 10 à 16 ans sont plus portés à croire que leur enfant utilise Internet pour effectuer des recherches. Ceux qui ont des enfants âgés de 10 à 16 ans sont aussi plus portés à mentionner les travaux scolaires. Les parents ayant un fils âgé de 6 à 16 ans sont plus portés que les autres à mentionner qu'il l'utilise pour jouer et télécharger des jeux. Ceux qui ont une fille âgée de 6 à 16 ans sont plus portés à mentionner le courriel et le bavardoir. Ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 9 ans sont plus portés à mentionner qu'il utilise Internet pour jouer à des jeux. Les parents ayant un enfant âgé de 13 à 16 ans sont plus enclins à mentionner le courriel et les bavardoirs.

Chez les parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet à la maison, 75 % indiquent que, lorsque leur enfant utilise Internet à la maison, l'ordinateur le plus souvent utilisé est installé dans une pièce commune, notamment la salle familiale, le coin repos, la cuisine ou la salle de séjour. Des proportions plus modestes ont mentionné une chambre à coucher autre que celle de l'enfant (7 %), le bureau à domicile (6 %), la chambre à coucher de l'enfant (5 %) et la salle d'ordinateur ou la chambre d'amis (3 %). On observe quelques variations démographiques importantes dans les réponses à cette question.

Chez ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet, une majorité de parents (68 %) estime que, lorsque leur enfant cherche des renseignements sur Internet, il le fait généralement avec l'aide d'un parent, d'un professeur ou d'un autre adulte. Seulement 30 % pensent que leur enfant effectue des recherches seul. Les parents âgés de 45 à 54 ans, ceux qui ont un enfant âgé, particulièrement un enfant ayant de 13 à 16 ans, et ceux qui ont l'accès en ligne à la maison sont plus enclins que d'autres à penser que leur enfant effectue lui-même des recherches sur Internet.

## Endroit où les enfants utilisent Internet



Q.19/20

*À partir de quel endroit mentionné ci-dessus votre enfant accède-t-il le plus souvent à Internet?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

---

Parmi les parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet, une faible majorité (55 %) pensent que leur enfant demande toujours leur permission avant de soumettre des renseignements sur un site Web ou de participer à des activités offertes sur le site. Douze pour cent sont d'avis que leur enfant le fait la plupart du temps, et 5 %, à l'occasion. Seulement un quart des répondants (26 %) pensent que leur enfant ne leur demande jamais la permission. Ceux qui ont un fils âgé de 6 à 16 ans et ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 9 ans sont plus que les autres enclins à penser que leur enfant leur demande toujours la permission. Les parents seuls, ceux qui ont des enfants plus âgés, particulièrement ceux qui ont des enfants de 13 à 16 ans, ceux qui ont l'accès en ligne à la maison et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs d'Internet moins habiles sont plus portés à penser que leur enfant ne leur demande jamais la permission.

Chez les parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet, 46 % pensent que leur enfant a appris à protéger ses renseignements personnels en ligne. Une autre tranche de 21 % pensent que leur enfant est assez capable de le faire. Seulement 29 % pensent que leur enfant n'a pas appris comment se protéger. Les résidents du Québec, les parents ayant des enfants plus âgés, particulièrement ceux qui ont des enfants âgés de 13 à 16 ans et ceux qui ont l'accès en ligne à la maison, sont plus portés à penser que leur enfant a appris comment protéger ses renseignements personnels en ligne. Les jeunes parents, ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 9 ans et ceux qui n'ont pas l'accès en ligne à la maison sont plus enclins que les autres à penser que leur enfant n'a pas appris comment le faire.

Parmi les parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet, la plupart (61 %) croient que leur enfant a appris ce qu'il faut faire si une situation en ligne le rend mal à l'aise. D'après une autre tranche de 12 %, leur enfant est plutôt capable de le faire. Seulement 22 % croient que leur enfant n'a pas appris quoi faire. Les parents seuls, ceux qui ont des enfants plus âgés, particulièrement ceux qui ont des enfants âgés de 13 à 16 ans, ceux qui ont seulement un enfant et ceux qui ont l'accès en ligne à la maison sont plus enclins à penser que leur enfant saurait quoi faire s'il était confronté à une situation inconfortable en ligne. Les parents mariés et ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 9 ans sont plus portés à penser que leur enfant ne saurait pas quoi faire.

## Perceptions des parents concernant l'utilisation d'Internet chez leurs enfants

|   |    |
|---|----|
| Utilise l'ordinateur dans une pièce commune   | 75 |
| Effectue généralement des recherches avec un adulte   | 68 |
| Utilise Internet pour les travaux scolaires   | 65 |
| Sait quoi faire dans une situation inconfortable en ligne   | 61 |
| Demande la permission avant d'envoyer des renseignements ou de participer à des activités sur un site Web | 55 |
| A appris comment protéger les renseignements personnels en ligne  | 46 |

### Q.39

À votre avis, pourquoi votre enfant utilise-t-il Internet?  
Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet

### Q.43

Lorsque votre enfant utilise Internet à la maison, l'ordinateur le plus souvent utilisé est-il installé... ?  
Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet à la maison

### Q.47

Lorsque votre enfant cherche des renseignements sur Internet, le fait-il généralement seul ou généralement avec l'aide d'un parent, d'un professeur ou d'un autre adulte?  
Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet

### Q.62

Votre enfant demande-t-il votre permission avant de soumettre des renseignements ou de participer à des activités sur des sites Web qu'il visite?  
Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet

### Q.65

Croyez-vous que votre enfant a appris comment protéger ses renseignements personnels en ligne?  
Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet

### Q.67

Croyez-vous que votre enfant a appris quoi faire s'il est confronté à une situation en ligne qui le rend mal à l'aise?  
Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet

---

## SUPERVISION DES ENFANTS

*La supervision des parents concernant l'utilisation d'Internet par leurs enfants correspond à celle de l'utilisation d'autres médias, notamment le temps que leurs enfants consacrent à la télévision ou aux jeux électroniques.*

On a demandé aux parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui possède un ordinateur dans quelle mesure ils supervisent leur enfant lorsqu'il participe à diverses activités.

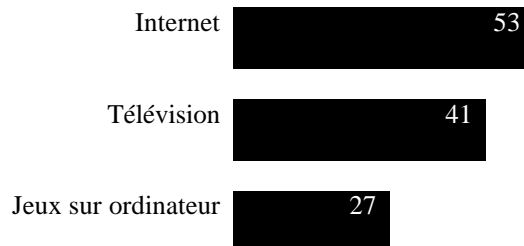
Une faible majorité (53 %) des parents mentionnent qu'ils offrent " beaucoup de supervision " concernant l'utilisation d'Internet ou l'utilisation en ligne de leur enfant. Une autre tranche de 30 % déclarent qu'ils offrent " une certaine supervision " à cet égard. Au total, 17 % mentionnent offrir " peu de supervision " (9 %) ou " aucune supervision " (8 %). Les parents ayant un fils âgé de 6 à 16 ans, ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 12 ans, ceux qui ont plus d'un enfant et ceux qui ont l'accès en ligne à la maison sont plus enclins à indiquer qu'ils offrent beaucoup de supervision à cet égard.

Quatre parents sur dix indiquent offrir " beaucoup de supervision " concernant le temps consacré à l'écoute de la télévision chez leur enfant. Une autre tranche de 44 % mentionnent offrir une " certaine supervision " à cet égard. Au total, 14 % indiquent offrir " peu de supervision " (9 %) ou " aucune supervision " (5 %). Les parents ayant un enfant âgé de 6 à 12 ans et ceux qui ont plusieurs enfants sont plus portés à dire qu'ils offrent beaucoup de supervision à cet égard.

Un peu moins de 3 parents sur 10 indiquent offrir " beaucoup de supervision " quant au temps que leur enfant consacre aux jeux sur ordinateur. Une autre tranche de 38 % mentionne offrir " un peu de supervision " à cet égard. Au total, 35 % indiquent offrir " peu de supervision " (23 %) ou " aucune supervision " (12 %). Les résidents du Québec, les femmes, celles ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans et celles qui ont un enfant âgé de 6 à 12 ans sont plus portés à dire qu'ils offrent beaucoup de supervision à cet égard.

## Supervision parentale

Beaucoup de supervision



### Q.27

*J'aimerais d'abord savoir dans quels domaines les parents peuvent superviser leurs enfants. Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si vous offrez beaucoup de supervision, une certaine supervision, peu de supervision ou aucune supervision : le temps que votre enfant consacre à l'écoute de la télévision, l'utilisation d'Internet ou l'utilisation en ligne de votre enfant, le temps que votre enfant consacre à des jeux sur ordinateur.*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans à la maison*

---

---

## PRÉSENTATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

*La plupart des parents indiquent qu'ils ne permettent pas à leurs enfants de soumettre des renseignements personnels sur des sites Web destinés aux enfants.*

On a demandé aux parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet s'ils permettraient à leur enfant de soumettre divers renseignements personnels à des sites Web destinés aux enfants.

Un nombre impressionnant de parents ont indiqué qu'ils ne permettraient pas à leurs enfants de soumettre une photo d'eux (95 %), leur numéro de téléphone (94 %) ou leur adresse personnelle (92 %). Une importante majorité a aussi mentionné qu'elle ne permettrait pas à leurs enfants de soumettre des renseignements, notamment leur nom et prénom (84 %), leur âge et date de naissance (78 %) ou leur adresse électronique personnelle (67 %). Une faible majorité (56 %) ne permettraient pas à leurs enfants de soumettre des renseignements concernant leur sexe, mais une importante minorité de 41 % le permettraient. Une minorité de 42 % indiquent qu'ils ne permettraient pas à leurs enfants de soumettre des renseignements concernant leurs intérêts personnels ou passe-temps, mais une légère majorité de 52 % le permettraient. Une minorité (33 %) permettraient à leurs enfants de soumettre leur adresse électronique personnelle.

Les hommes sont plus enclins que les femmes à mentionner qu'ils permettraient à leurs enfants de soumettre des renseignements personnels, notamment leur nom et prénom, leur âge et date de naissance ainsi que leur adresse électronique personnelle. Les jeunes parents ont davantage tendance à indiquer qu'ils permettraient à leurs enfants de soumettre des renseignements concernant leur sexe et leurs intérêts personnels ou passe-temps. Ceux qui se considèrent comme des utilisateurs d'Internet plus habiles ont plus tendance que les autres à mentionner qu'ils permettraient à leurs enfants de soumettre des renseignements concernant leur âge et date de naissance, leur adresse électronique personnelle et leurs intérêts personnels et passe-temps. Les résidents du Québec sont légèrement plus enclins que d'autres à indiquer qu'ils permettraient à leurs enfants de soumettre des renseignements, notamment leur nom et prénom, leur âge et date de naissance, leur sexe et leurs intérêts personnels ou passe-temps.

## Permission aux enfants de soumettre des renseignements personnels sur des sites Web

Pourcentage ayant dit " non "

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Photographie d'eux-même             | 95 |
| Numéro de téléphone                 | 94 |
| Adresse personnelle                 | 92 |
| Nom et prénom                       | 84 |
| Âge/date de naissance               | 78 |
| Adresse électronique personnelle    | 67 |
| Sexe                                | 56 |
| Intérêts personnels/<br>Passe-temps | 42 |

---

### Q.72-79

*Permettriez-vous à votre enfant de soumettre des renseignements personnels sur des sites Web destinés aux enfants?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

---

---

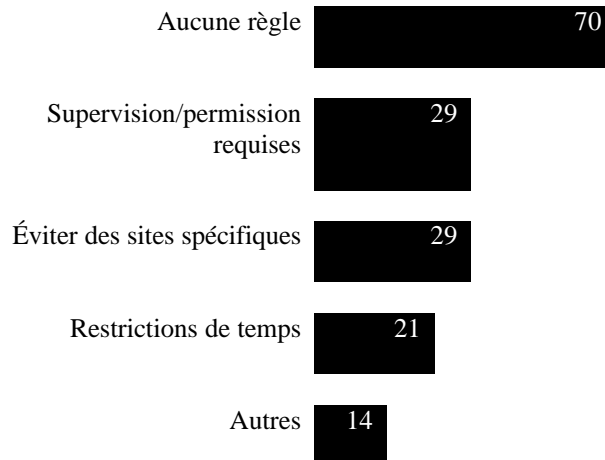
## RÈGLES CONCERNANT L'UTILISATION D'INTERNET PAR LES ENFANTS

*La plupart des parents ont établi des “ règles ” concernant l'utilisation d'Internet par leurs enfants.*

Chez les parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet, 7 sur 10 déclarent avoir établi des “ règles ” concernant l'utilisation d'Internet de leur enfant. De ce nombre, 3 sur 10 (29 %) ont établi des règles relatives à la supervision ou à la permission, notamment “ la supervision d'un adulte ” (15 %), “ les parents doivent savoir quels sont les sites visités ” (6 %), “ l'enfant doit obtenir la permission parentale ” (6 %), “ quitter ou mentionner les sites douteux pour adultes ” (2 %) et “ les parents doivent être à la maison ” (2 %). De plus, 3 parents sur 10 (29 %) ont prévu des règles relatives à l'évitement de sites spécifiques, notamment “ éviter les sites interdits ” (11 %), “ aucun site pornographique ” (10 %), “ aucun bavardoir/restrictions concernant les bavardoirs ” (6 %) et “ aucun site violent/haineux ” (2 %). Vingt et un pour cent ont établi des restrictions de temps. Quatorze pour cent mentionnent d'autres règles, et 30 % n'ont établi aucune règle.

Ceux qui ont de jeunes enfants, particulièrement ceux qui ont des enfants âgés de 6 à 9 ans, sont plus nombreux que les autres à avoir établi des règles relatives à la supervision ou à la permission. Les résidents du Québec et ceux qui ont seulement un enfant ont moins tendance que les autres à mentionner avoir établi des “ règles ”. Ils sont particulièrement moins nombreux à avoir établi des règles relatives à la supervision ou à la permission. Les femmes, les parents nantis, ceux qui sont mariés et qui ont des enfants plus âgés, particulièrement ceux qui ont des enfants âgés de 13 à 16 ans, sont plus nombreux que les autres à avoir établi des règles relatives à l'évitement de sites spécifiques. Les parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans sont plus nombreux à avoir établi des restrictions concernant le temps d'utilisation.

## “ Règles ” relatives à l'utilisation d'Internet



### Q.46

*Quelles sont les règles, s'il y a lieu, que vous avez établies concernant l'utilisation d'Internet par votre enfant?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

---

---

## SURVEILLANCE DE L'UTILISATION D'INTERNET PAR LES ENFANTS

*La plupart des parents déclarent avoir vérifié les signets ou l'historique du navigateur pour voir les sites Web visités par leurs enfants. De faibles proportions mentionnent utiliser un logiciel de filtrage ou de surveillance.*

Chez les parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet à la maison, une majorité de 67 % déclarent avoir vérifié les signets ou l'historique du navigateur pour voir les sites Web visités par leur enfant. Les hommes, ceux qui sont mariés, ceux qui ont un fils âgé de 6 à 16 ans, ceux qui ont un enfant âgé de 10 à 12 ans et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs d'Internet plus habiles sont plus nombreux que les autres à mentionner avoir surveillé ainsi l'utilisation d'Internet de leur enfant.

Parmi ceux qui ont un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet à la maison, seulement 16 % ont recours à un logiciel de surveillance pour savoir ce que fait leur enfant sur Internet. Une majorité de 83 % ne le fait pas. Ceux qui se considèrent comme des utilisateurs avancés ou éprouvés d'Internet ont légèrement plus tendance à mentionner recourir à un logiciel de surveillance.

Parmi les parents ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet, seulement 17 % déclarent utiliser un logiciel de filtrage, des filtres ou des mécanismes sur leur navigateur pour limiter l'accès de leur enfant à certains sites. Une majorité de 79 % déclare ne pas le faire. Des hommes, de jeunes parents, ceux qui sont scolarisés, ceux qui ont un fils âgé de 6 à 16 ans et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs d'Internet plus habiles sont légèrement plus portés à dire qu'ils utilisent un logiciel de filtrage.

## Surveillance de l'utilisation d'Internet par leur enfant

Pourcentage ayant indiqué " oui "

|   |    |
|---|----|
| Vérification des signets ou de l'historique du navigateur | 67 |
| Utilisation d'un logiciel de filtrage                     | 17 |
| Utilisation d'un logiciel de surveillance                 | 16 |

### Q.44

*Avez-vous jamais vérifié les signets ou le fichier historique du navigateur pour voir les sites Web visités par votre enfant?  
Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet à la maison*

### Q.45

*Utilisez-vous un logiciel de surveillance pour savoir ce que fait votre enfant lorsqu'il est en ligne ou sur Internet?  
Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet à la maison*

### Q.48

*Utilisez-vous un logiciel de filtrage, des filtres ou des mécanismes sur votre navigateur pour limiter l'accès de votre enfant à certains sites?  
Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant âgé de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

---

## SOLUTIONS POUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

*Sept parents sur dix croient qu'il est très important que les bibliothèques publiques améliorent la sécurité en ligne de leurs enfants qui utilisent les ordinateurs de la bibliothèque. À cet égard, on considère que les logiciels de filtrage et la supervision des enfants constituent les mesures les plus efficaces pour les bibliothèques publiques.*

Soixante-douze pour cent des parents sont d'avis qu'il est très important que les bibliothèques publiques prennent des mesures pour améliorer la sécurité en ligne des enfants qui utilisent les ordinateurs de la bibliothèque. Quelques-uns sont d'avis que cela n'est pas très important ou pas du tout important. Les femmes et les parents ayant de jeunes enfants sont légèrement plus enclins à vouloir que les bibliothèques publiques prévoient des mesures concernant la sécurité sur Internet.

D'importantes majorités de parents sont d'avis que l'"utilisation d'un logiciel de filtrage, de filtres et de mécanismes installés sur les ordinateurs de bibliothèques pour bloquer l'accès des enfants à certains sites Web" (78 %) et la "supervision des enfants lorsqu'ils naviguent sur Internet" (70 %) constituent des mesures très efficaces dans les bibliothèques. Des majorités plus modestes déclarent que l'"installation de postes de travail Internet dans une aire publique de la bibliothèque où on peut voir les écrans" (54 %), les "programmes éducatifs offerts par les bibliothèques aux enfants et aux jeunes concernant l'utilisation avisée d'Internet" (54 %) et l'"éducation des usagers de la bibliothèque concernant l'utilisation avisée d'Internet" (52 %) constitueraient aussi des mesures très efficaces. Selon 4 parents sur 10, l'"instauration d'une politique d'utilisation acceptable d'Internet dans les bibliothèques" (43 %) et l'"affichage de panneaux indiquant aux usagers de la bibliothèque les règles qui s'appliquent aux utilisateurs d'Internet à la bibliothèque" (40 %) constitueraient des mesures très efficaces. Un faible pourcentage est d'avis que la plupart de ces mesures ne seraient pas "très" efficaces ou "pas du tout" efficaces.

Les femmes et les parents peu scolarisés et les résidents du Québec sont plus enclins que d'autres à croire que les postes de travail d'Internet de la bibliothèque installés dans des aires publiques, les programmes d'éducation à l'intention des enfants sur l'utilisation avisée d'Internet, l'instauration d'une politique d'utilisation acceptable d'Internet et l'affichage de panneaux indiquant les règles d'Internet constitueraient des mesures très efficaces. Les parents seuls sont plus portés à penser que l'utilisation de logiciels de filtrage sur les ordinateurs de la bibliothèque, la supervision de l'utilisation d'Internet des enfants à la bibliothèque et l'instauration d'une politique d'utilisation acceptable d'Internet seraient très efficaces.

## Sécurité sur Internet dans les bibliothèques

- (72) Très important
- (3) Plutôt important
- (21) Peu important
- (2) Pas du tout important

Q.97

*À quel point est-il important que les bibliothèques publiques prennent des mesures pour améliorer la sécurité sur Internet pour les enfants qui utilisent les ordinateurs de la bibliothèque?*

## Solutions pour l'utilisation d'Internet dans les bibliothèques publiques

Pourcentage ayant déclaré "très efficace"

|   |    |
|---|----|
| Utilisation d'un logiciel de filtrage sur les ordinateurs de la bibliothèque        | 78 |
| Supervision de l'utilisation d'Internet par les enfants à la bibliothèque           | 70 |
| Postes de travail d'Internet installés dans les aires publiques de la bibliothèque  | 54 |
| Programmes d'éducation destinés aux enfants sur l'utilisation avisée d'Internet     | 54 |
| Éducation des usagers de la bibliothèque concernant l'utilisation avisée d'Internet | 52 |
| Instauration d'une politique d'utilisation acceptable concernant Internet           | 43 |
| Panneaux indiquant les règles d'utilisation d'Internet                              | 40 |

Q.99-105

*Pour chacune des mesures suivantes, veuillez indiquer s'il s'agit d'une mesure très efficace, plutôt efficace ou pas du tout efficace dans les bibliothèques publiques...?*



---

## SOLUTIONS POUR LES ÉCOLES

*Près de neuf parents sur dix croient qu'il est très important que les écoles publiques améliorent la sécurité en ligne des enfants qui utilisent les ordinateurs de l'école. À cet égard, on considère que les logiciels de filtrage et la supervision des élèves constituent les mesures les plus efficaces.*

Une majorité écrasante de parents (86 %) est d'avis qu'il est très important que les écoles publiques prennent des mesures en vue d'améliorer la sécurité en ligne des enfants qui utilisent les ordinateurs de l'école. Un petit nombre croit que cela n'est pas très important ou pas du tout important. Les femmes et les parents ayant de jeunes enfants sont légèrement plus enclins à vouloir que les écoles publiques prennent des mesures concernant la sécurité sur Internet.

Selon d'importantes majorités de parents, l'« utilisation d'un logiciel de filtrage, de filtres et de mécanismes installés sur les ordinateurs des écoles » (75 %) et la « supervision des élèves lorsqu'ils naviguent sur Internet à l'école » (75 %) constitueraient des mesures très efficaces. Des majorités plus modestes sont du même avis quant à l'« installation de postes de travail d'Internet dans une aire publique de l'école où d'autres personnes peuvent voir les écrans » (61 %) et l'« instauration d'une politique d'utilisation acceptable d'Internet dans les écoles » (54 %). Selon une importante minorité (42 %), l'« affichage de panneaux pour informer les élèves des règles destinées aux utilisateurs d'Internet à l'école » constituerait une mesure très efficace. De faibles proportions sont d'avis que ces mesures ne seraient « pas très » efficaces ou « pas du tout » efficaces.

Les femmes et les résidents du Québec sont plus que d'autres portés à penser que les postes de travail d'Internet installés dans les aires publiques de l'école, l'instauration d'une politique d'utilisation acceptable d'Internet et des panneaux indiquant les règles pour les utilisateurs d'Internet constitueraient des mesures très efficaces. Les parents peu scolarisés et ceux qui sont seuls ont tendance plus que les autres à penser que la supervision de l'utilisation d'Internet des élèves à l'école et l'instauration d'une politique d'utilisation acceptable d'Internet constitueraient des mesures très efficaces. Les parents peu scolarisés sont aussi plus enclins à être du même avis concernant les panneaux indiquant les règles d'utilisation d'Internet.

## Sécurité sur Internet dans les écoles

- (86) Très important
- (11) Plutôt important
- (2) Peu important
- () Pas du tout important

Q.98

*À quel point est-il important que les écoles publiques prennent des mesures pour améliorer la sécurité sur Internet pour les enfants qui utilisent les ordinateurs de l'école?*

---

## Solutions pour l'utilisation d'Internet dans les écoles

Pourcentage ayant déclaré « très efficace »

|  |    |
|--|----|
| Utilisation d'un logiciel de filtrage sur les ordinateurs de l'école     | 75 |
| Supervision des élèves concernant l'utilisation d'Internet à l'école     | 75 |
| Postes de travail Internet installés dans les aires publiques de l'école | 61 |
| Instauration d'une politique d'utilisation acceptable d'Internet         | 54 |
| Panneaux indiquant les règles d'utilisation d'Internet                   | 42 |

Q. 106-110

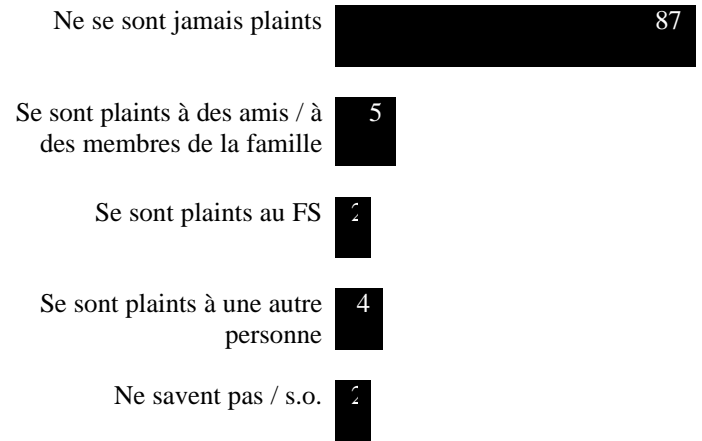
*Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si les mesures suivantes sont très efficaces, plutôt efficaces, peu efficaces ou pas du tout efficaces dans les écoles... ?*

---

Quatre-vingt sept pour cent (87 %) des parents mentionnent qu'ils ne se sont jamais plaints au sujet de quelque chose qu'eux-mêmes ou que des membres de leur famille ont trouvé sur Internet. Des 13 % qui se sont plaints, 5 % se sont plaints à des amis ou à des membres de la famille et 2 % se sont plaints à leur FS. Les femmes, les parents moins instruits et les parents moins bien nantis sont plus enclins à répondre qu'ils ne savent pas à qui se plaindre.

Parmi les 87 % de parents qui ne se sont jamais plaints, plus de la moitié d'entre eux (52 %) répondent que ce n'est pas parce qu'ils ne savaient pas à qui se plaindre qu'ils ne l'ont pas fait. Vingt pour cent (20 %) ont signalé que selon eux il est inutile de se plaindre, 16 % estiment que cela serait compliqué et 11 % mentionnent qu'ils ont tout simplement ignoré le problème ou l'ont réglé eux-mêmes.

## Parents qui se sont plaints au sujet de quelque chose trouvé sur internet

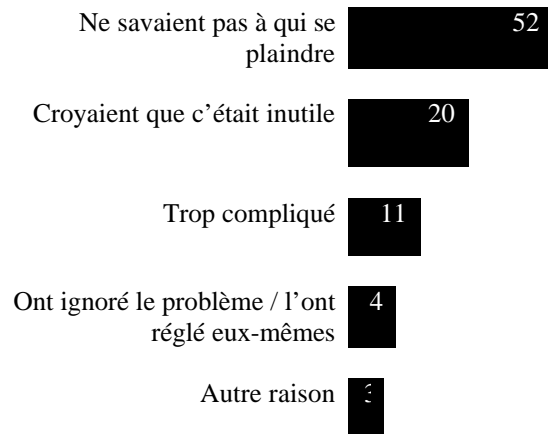


### Q. 114

*Vous êtes-vous déjà plaint au sujet de quelque chose qu'un membre de votre famille ou vous-même avez trouvé sur Internet?*

*Dans l'affirmative, à qui vous êtes-vous plaint?*

## Raison pour laquelle les parents ne sont pas plaints



Sous-échantillon : Les répondants qui utilisent Internet et qui ont trouvé un élément pour lequel ils auraient pu se plaindre, mais qui signalent qu'ils ne se sont pas plaints au sujet de quelque chose qu'une autre personne a trouvé sur Internet.

### Q. 115

*Pourquoi ne vous êtes vous pas plaint?*

---

## Restriction du contenu offensant ou inapproprié auquel ont accès les enfants sur Internet

*Dans les écoles, le fait d'enseigner aux enfants la façon de consulter Internet en toute sécurité est considéré comme la mesure la plus efficace pour restreindre le volume de contenu offensant ou inapproprié auquel les enfants peuvent accéder sur Internet.*

Selon une importante majorité de parents (65 %), le fait d'enseigner aux enfants, à l'école, comment consulter Internet " en toute sécurité " constituerait une mesure très efficace pour réduire le volume de contenu offensant ou controversé auquel leurs enfants peuvent accéder sur Internet. Des majorités plus modestes sont du même avis en ce qui concerne les énoncés suivants : " éduquer les parents concernant Internet " (54 %), " utiliser un fournisseur de services qui fournit uniquement l'accès à un contenu approprié pour les familles et les enfants " (52 %) et " établir une ligne de conseils ou une ligne d'assistance pour déclarer le contenu illégal à la police " (52 %). Un pourcentage important est aussi d'avis que les mesures suivantes seraient très efficaces : " prévoir un code de conduite auquel devront se conformer les fournisseurs de services " (47 %) et la " mise au point d'un système de cotation du contenu des sites Web par l'industrie de l'Internet proprement dite qui est comparable à celui utilisé pour les films et les vidéos " (40 %).

Les parents ayant des enfants âgés de 10 à 16 ans sont légèrement plus portés à penser qu'il serait très efficace que l'école enseigne aux enfants à " faire preuve de prudence " sur Internet et qu'on établisse une ligne de conseils ou une ligne d'assistance pour déclarer le contenu illégal à la police. Ceux qui ont des enfants âgés de 13 à 16 ans sont aussi d'avis que le fait de recourir à un fournisseur de services qui " tient compte des besoins de la famille " constituerait une mesure très efficace.

Quatre vingt sept pour cent de parents ont déclaré ne s'être jamais plaint de quelque chose qu'eux même ou qu'un membre de leur famille a trouvé dans Internet. Parmi les 13% qui ont déclaré s'être déjà plaint, 5% se sont plaint à des amis ou à des membres de leur famille et deux pour cent se sont plaint à leur fournisseur de services Internet. Les femmes, les parents moins scolarisés ou moins nantis sont ceux qui ont le plus tendance à ne pas savoir où s'adresser pour se plaindre.

Parmi les 87% des parents qui ne se sont jamais plaint, plus de la moitié (52%) ont déclaré ne pas s'être plaint car ils ne savaient pas à qui adresser leur plainte. Vingt pour cent pensent qu'enregistrer une plainte aurait été inutile, 16% pensent que cela aurait créé trop de dérangement et 11% ont préféré ignorer le problème ou le régler personnellement.

## Mesures visant à réduire le volume de contenu offensant et controversé auquel ont accès les enfants

Pourcentage ayant déclaré " très efficace "

|  |    |
|--|----|
| À l'école, enseigner aux enfants à " faire preuve de prudence " sur Internet         | 65 |
| Éduquer les parents  | 54 |
| Fournisseur de services qui tient compte des besoins de la famille                   | 52 |
| Ligne de conseils ou ligne d'assistance pour déclarer le contenu illégal à la police | 52 |
| Code de conduite à l'intention des fournisseurs de services d'Internet               | 47 |
| Système de cotation du contenu élaboré par l'industrie                               | 40 |

### Q.91-96

*Pour chacun des énoncés suivants, veuillez indiquer si la mesure serait très efficace, plutôt efficace, peu efficace ou pas du tout efficace pour réduire le volume de contenu offensant ou controversé auquel votre enfant peut accéder sur Internet... ?*

---

---

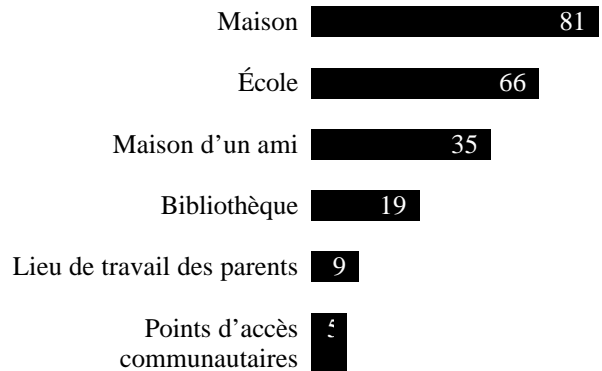
## ACCÈS DES ENFANTS À INTERNET

*Les parents sont enclins à penser que leurs enfants accèdent le plus souvent à Internet à partir de la maison.*

Chez les parents ayant des enfants âgés de 6 à 16 ans qui utilisent Internet, 8 sur 10 (81 %) mentionnent que leur enfant accède à Internet à partir de la maison. Plus de 6 répondants sur 10 (65 %) affirment que leur enfant accède à Internet à partir de l'école. Plus de 3 sur 10 (35 %) déclarent que c'est à partir de la maison d'un ami. Un faible pourcentage mentionne la bibliothèque (19 %), le bureau des parents (9 %) et les points d'accès communautaires (5 %). Les hommes, ceux qui sont scolarisés, les parents nantis et ceux qui sont mariés sont plus nombreux à déclarer que leur enfant accède à Internet à partir de la maison. Les femmes ont légèrement plus que les hommes tendance à dire que c'est à partir de l'école. Les enfants âgés de 10 à 16 ans sont plus portés à mentionner divers points d'accès, notamment l'école, la maison de quelqu'un d'autre ou la bibliothèque publique. Les parents seuls sont plus enclins à dire que leur enfant accède à Internet à partir de la maison de quelqu'un d'autre.

Lorsqu'on leur demande à partir de quel endroit leur enfant accède le plus souvent à Internet, 8 parents sur 10 déclarent que c'est à partir de leur maison. Près de 7 parents sur 10 (66 %) déclarent que c'est à partir de l'école, tandis que 3 sur 10 (35 %) déclarent que c'est à partir de la maison de quelqu'un d'autre, et 2 sur 10 (19 %) à partir d'une bibliothèque publique. Cinq pour cent mentionnent un autre endroit. Les hommes, les parents scolarisés et nantis, ceux qui sont mariés et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs d'Internet plus habiles sont plus enclins que les autres à penser que leur enfant accède le plus souvent à Internet à partir de leur maison. Les femmes et ceux qui ont des enfants âgés de 10 à 16 ans sont plus enclins à penser que les enfants accèdent à Internet surtout à partir de l'école.

## Endroit où les enfants utilisent Internet



---

### Q.19/20

*À partir de quel endroit mentionné ci-dessus votre enfant accède-t-il le plus souvent à Internet?*

*Sous-échantillon : Répondants ayant un enfant de 6 à 16 ans qui utilise Internet*

---

---

## RESPONSABILITÉ DE LA SURVEILLANCE ET DE LA SUPERVISION D'INTERNET

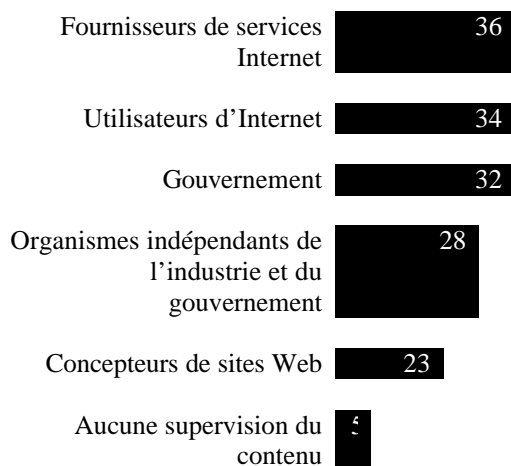
*Les parents sont fortement d'avis que la gestion et la supervision d'Internet devraient être une responsabilité partagée.*

Lorsqu'on demande aux parents qui devrait être responsable de gérer ou de superviser le contenu d'Internet, ils mentionnent divers intervenants, notamment : fournisseurs de services (36 %), utilisateurs d'Internet (34 %), gouvernement (32 %), organismes indépendants de l'industrie et du gouvernement (28 %) et concepteurs de sites Web (23 %). Cinq pour cent donnent d'autres réponses. Cinq pour cent sont d'avis que le contenu d'Internet devrait être ni géré ni supervisé.

Les résidents du Québec et du Manitoba sont plus que les autres portés à penser que le gouvernement devrait gérer ou superviser le contenu d'Internet. Les résidents du Québec sont aussi légèrement moins portés à penser que cette responsabilité devrait être assumée par les fournisseurs de services Internet, les utilisateurs d'Internet ou un organisme indépendant. Les femmes sont plus enclines que les hommes à dire que la responsabilité devrait incomber aux utilisateurs d'Internet, au gouvernement, aux organismes indépendants et aux concepteurs de sites Web. Les parents seuls et ceux qui sont scolarisés sont plus portés à mentionner un organisme indépendant. Les parents mariés, ceux qui n'ont pas l'accès en ligne à la maison (24 % des répondants) et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs d'Internet moins habiles (37 % des répondants) sont davantage portés à penser que le gouvernement devrait assumer cette responsabilité. Les hommes et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs avancés ou éprouvés d'Internet sont plus enclins que les autres à mentionner que le contenu d'Internet ne devrait être ni géré ni supervisé.

De même, les parents considèrent que l'éducation des familles concernant l'utilisation prudente et responsable d'Internet constitue une responsabilité partagée. Au nombre de ceux qui doivent assumer un rôle clé quant à l'éducation en matière d'Internet, les parents mentionnent les familles (35 %), le gouvernement (30 %), les fournisseurs de services Internet (28 %) et les écoles (18 %).

## Responsabilité de la supervision du contenu Internet

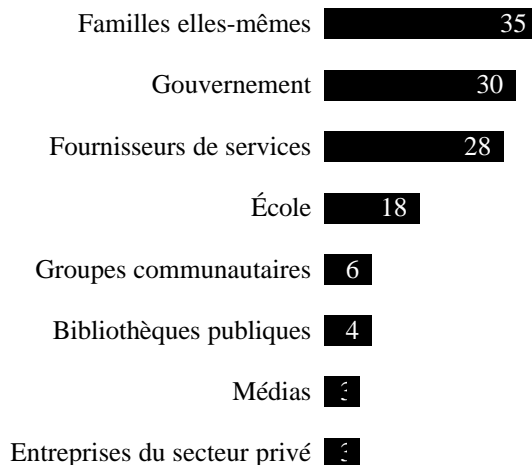


*Q.38*

*S'il y a lieu, qui devrait être responsable de gérer ou de superviser le contenu d'Internet?*

---

## Responsabilité de l'éducation concernant l'utilisation avisée d'Internet



*Q.113*

*À votre avis, qui devrait être responsable d'éduquer les familles au sujet de l'utilisation sûre et avisée d'Internet?*

Les résidents du Québec sont plus enclins que d'autres à penser que le gouvernement devrait être responsable de l'éducation des familles concernant l'utilisation sûre et avisée d'Internet; en outre, ils sont moins portés à penser que la responsabilité devrait incomber aux familles elles-mêmes. Les hommes, les parents les plus nantis, ceux qui sont mariés, ceux qui ont une fille âgée de 6 à 16 ans, ceux qui ont un enfant âgé de 10 à 16 ans, ceux qui ont l'accès en ligne à la maison et ceux qui se considèrent comme des utilisateurs d'Internet plus habiles sont plus que les autres portés à penser que les familles elles-mêmes devraient assumer la responsabilité. Les parents seuls et ceux dont les enfants utilisent Internet sont plus enclins à mentionner le gouvernement. Les parents les moins nantis sont plus que les autres portés à confier cette responsabilité à l'école.

Là encore, les parents ne favorisent pas un seul intervenant en ce qui concerne l'exploitation d'une " ligne d'assistance " pour recevoir et régler les plaintes concernant le contenu inapproprié sur Internet. Les parents sont divisés entre un organisme distinct de l'industrie et du gouvernement (29 %), les fournisseurs de services Internet (20 %), la police (19 %) et le gouvernement (15 %). Neuf pour cent offrent d'autres réponses, et 4 % mentionnent une combinaison d'intervenants.

Les résidents du Québec sont plus enclins que les autres à penser que le gouvernement devrait exploiter une " ligne d'assistance " pour recevoir et régler les plaintes relatives au contenu inapproprié d'Internet. Les hommes, ceux qui sont scolarisés et ceux qui ont l'accès en ligne à la maison sont plus enclins à penser qu'un organisme distinct de l'industrie et du gouvernement devrait exploiter la " ligne d'assistance ". Les parents les plus scolarisés et les parents les moins nantis sont plus portés à mentionner le gouvernement. Ceux qui ont l'accès en ligne à la maison sont plus enclins à mentionner les fournisseurs de services Internet. Les parents moins scolarisés, ceux qui ont une fille âgée de 6 à 16 ans et ceux qui n'ont pas l'accès en ligne à la maison ont plus tendance à penser que cette tâche devrait relever de la police.

## Responsabilité concernant l'exploitation d'une ligne de dépannage au sujet du contenu inapproprié d'Internet

|  |    |
|--|----|
| Organismes distincts de l'industrie et du gouvernement | 29 |
| Fournisseurs de services                               | 20 |
| Police   | 19 |
| Gouvernement   | 15 |
| Concepteurs de sites Web                               | 4  |

### Q.116

*Si on établissait une ligne d'assistance pour recevoir et régler les plaintes relatives au contenu inapproprié d'Internet, qui, selon vous, devrait l'exploiter?*

---

## RÉGLEMENTATION DE LA PUBLICITÉ SUR INTERNET

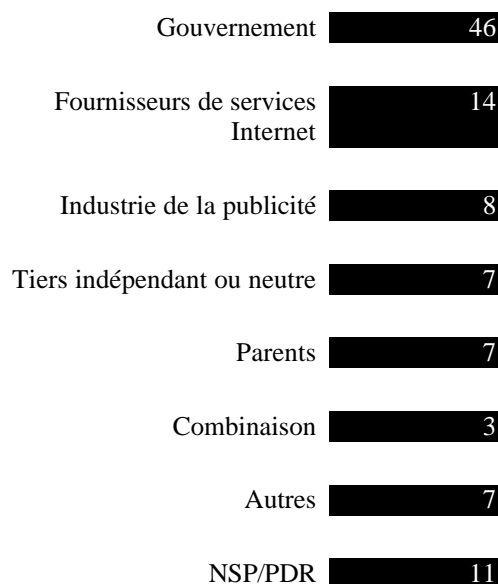
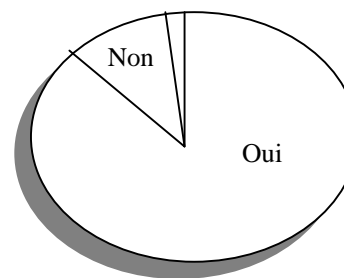
*Une majorité écrasante de parents est d'avis qu'il faut réglementer la publicité destinée aux enfants sur Internet. Un nombre important de répondants sont d'avis que le gouvernement devrait assumer cette responsabilité.*

Près de neuf parents sur dix croient qu'il faut réglementer la publicité destinée aux enfants sur Internet. Dans tous les groupes démographiques, des majorités imposantes sont d'accord avec cet énoncé.

Lorsqu'on demande aux parents qui devrait réglementer la publicité destinée aux enfants sur Internet, 46 % sont d'avis que cela relève du gouvernement. Des proportions plus faibles croient que la publicité devrait être réglementée par les fournisseurs de services Internet (14 %), l'industrie de la publicité au moyen de l'auto-réglementation (8 %), un tiers indépendant ou neutre (7 %) et les parents (7 %). Sept pour cent fournissent d'autres réponses, et 3 % mentionnent une combinaison d'intervenants. Onze pour cent n'ont aucune opinion.

Les hommes et les parents ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans ainsi que les résidents du Québec, sont légèrement plus portés à penser que le gouvernement devrait réglementer la publicité destinée aux enfants sur Internet. Les hommes sont aussi légèrement plus portés à penser que ce type de publicité doit être réglementé par les fournisseurs de services Internet. Ceux qui ont des enfants âgés de 13 à 16 ans sont légèrement plus enclins à confier la responsabilité à l'industrie de la publicité au moyen de l'auto-réglementation. Ceux qui se considèrent comme des utilisateurs avancés ou éprouvés d'Internet sont légèrement plus enclins à penser qu'un tiers indépendant ou neutre devrait s'en charger.

## Réglementation de la publicité sur Internet NSP/PDR



### Q.111

À votre avis, devrait-on réglementer la publicité destinée aux enfants sur Internet?

### Q.112

À votre avis, qui devrait réglementer la publicité destinée aux enfants sur Internet?

Sous-échantillon : Répondants qui sont d'avis qu'il faut réglementer la publicité destinée aux enfants sur Internet

---

---

## RÉSUMÉ

Les enfants canadiens utilisent de plus en plus l'Internet à diverses fins. L'utilisation croissante d'Internet dans les écoles, les bibliothèques publiques et les maisons a métamorphosé l'environnement d'apprentissage des enfants en un vaste paysage technologique comportant bon nombre d'avantages et de pièges.

La vaste majorité de parents ont relativement confiance dans les capacités de leur enfant d'utiliser Internet de manière sûre et responsable. En fait, ils sembleraient nourrir plus de préoccupations au sujet du contenu Internet proprement dit; que de la capacité de leurs enfants à naviguer dans Internet. Des résultats révèlent que le matériel inapproprié et offensant vient au premier rang de la liste des préoccupations des parents. Les parents canadiens croient qu'il faut manifestement protéger et guider les enfants dans leurs aventures en ligne.

Les résultats de l'enquête révèlent que les parents ne sont pas aussi préoccupés par les risques du courriel, des bavardoirs ou des activités de messagerie instantanée qu'ils le sont au sujet du contenu inapproprié d'Internet, surtout la pornographie. Cela indiquerait que les parents canadiens doivent encore saisir l'ensemble des capacités interactives qu'Internet offre à leurs enfants, ainsi que les risques que cette interactivité comporte.

Quant à la protection de la sécurité des enfants en ligne, les parents canadiens sont d'avis que la responsabilité doit être partagée par tous les intervenants : famille, gouvernement, école, bibliothèque et industrie de l'Internet. De même, les parents canadiens militent en faveur du partage de la responsabilité concernant les initiatives d'éducation en matière d'Internet, les politiques de protection en ligne et la gestion du contenu Internet.

L'Internet demeure un phénomène relativement nouveau dans la vie des familles canadiennes. Comme tout nouveau média, il faudra du temps avant que les gens acquièrent la connaissance et l'expérience voulues pour critiquer et évaluer adéquatement ses répercussions sur la société canadienne et, en particulier, sur les enfants canadiens.